



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2016/2523

Programmation financière complémentaire 2016 au titre du volet culture de la politique de la ville

Direction du Développement Territorial

Rapporteur : M. KEPENEKIAN Georges

SEANCE DU 14 NOVEMBRE 2016

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 16 NOVEMBRE 2016

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 4 NOVEMBRE 2016

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 18 NOVEMBRE 2016

DELIBERATION AFFICHEE LE : 23 NOVEMBRE 2016

PRESIDENT : M. COLLOMB Gérard

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme BRUGNERA, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. BRUMM, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme DOGNIN-SAUZE, M. DURAND, Mme REYNAUD, Mme RIVOIRE, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. GRABER, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme LEVY, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme PICOT, M. BERAT, M. TOURAIN, M. COULON, Mme FONDEUR, Mme BURILLON, M. PELAEZ, M. LEVY, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, M. BOUDOT, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : M. LE FAOU (pouvoir à M. GRABER), Mme FRIH (pouvoir à M. CUCHERAT), M. FENECH (pouvoir à Mme de LAVERNEE), Mme BERRA (pouvoir à M. BERAT)

ABSENTS NON EXCUSES : M. BRAILLARD

2016/2523 - PROGRAMMATION FINANCIERE COMPLEMENTAIRE 2016 AU TITRE DU
VOLET CULTURE DE LA POLITIQUE DE LA VILLE (DIRECTION DU
DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 31 août 2016 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Par délibération n° 2015/1606 du 23 novembre 2015, vous avez approuvé la convention territoriale de Lyon formalisant des objectifs de solidarités et de réduction des inégalités territoriales sur le territoire lyonnais.

La convention territoriale de Lyon s'inscrit dans le cadre du contrat de ville 2015-2020 de l'agglomération lyonnaise, signé le 2 juillet 2015, qui fixe les orientations politiques et stratégiques de l'agglomération pour la réduction des inégalités territoriales, définit la nouvelle géographie prioritaire et formalise les axes du projet de territoire intégré et les déclinaisons thématiques tenant compte du nouveau périmètre de compétence de la Métropole de Lyon.

Les engagements inscrits dans la convention territoriale de Lyon traduisent la volonté réaffirmée et renforcée de mobiliser l'ensemble des politiques publiques en capacité de faire converger leurs ressources au bénéfice des projets développés dans les quartiers de la géographie prioritaire. Elle organise la territorialisation de l'action publique locale et formalise les modalités de son adaptation aux enjeux de développement des territoires.

Par délibération n° 2016/2094 du 6 juin 2016, vous avez approuvé la programmation financière 2016, au titre du volet culturel de la politique de la ville, d'un montant total de 329 700 euros.

Afin de compléter cette programmation par des actions dont l'instruction n'était pas achevée et validée pour être soumises à votre approbation lors de notre séance du 6 juin dernier, je vous propose de répondre favorablement aux propositions de subventions qui figurent dans le tableau suivant :

Arrd(s)	Structure maitre d'ouvrage	Intitulé de l'action	Montant proposé	Politique de la Ville - Culture LC 46096	Fonds d'Intervention Culturel (Direction des Affaires Culturelles) LC 85459	Fonds d'Intervention Culturel (Direction des Affaires Culturelles) LC 42652
3 ^e Moncey-Voltaire-Guillotière	CENTRE SOCIAL BONNEFOI 5 rue Bonnefoi 69003 LYON	Mémoire croisée de l'esclavage et de la colonisation: Conférence débat de Ndaba Mandela (petit fils de Nelson Mandela et président d'Africa Rising) sur l'héritage de Nelson Mandela et exposition "mémoires croisées de l'esclavage et de la colonisation" réalisée par le centre national de la mémoire arménienne.	2 500	2 500		
Total 3^e – 7^e arrondissements			2 500	2 500		0
8 ^e Etats-Unis	NTH8 22 rue Commandant Pégout 69008 LYON	Mémoires en portrait Valoriser et transmettre la mémoire des habitants du quartier des Etats-Unis, nouvellement et durablement installés, sur la base du recueil de récits de vie et de photographie, favoriser les échanges et le dialogue entre les habitants du quartier. La photographie apparait comme un outil de l'interconnaissance des personnes inscrites sur le territoire.	8 000			8 000
8 ^e Etats-Unis	Grand Lyon Habitat 2, Place Francfort CS13754 69444 LYON CEDEX 03	Médiation culturelle dans le cadre du projet de rénovation des murs peints de la Cité Tony Garnier Accompagnement culturel et artistique au projet de ré enchanement des murs peints de la Cité Tony Garnier porté par Grand Lyon Habitat, en lien avec des acteurs culturels du territoire. Actions innovantes et structurées, impliquant les habitants et les partenaires afin de sensibiliser la population à l'Histoire et aux patrimoines du quartier, de renforcer l'appropriation du territoire et de permettre aux publics (nouveaux arrivants et anciens résidents) d'être impliqués dans le projet de rénovation.	15 000		15 000	
8 ^e Moulin à Vent	BLOFFIQUE THEATRE 17 rue Neuve 69001 LYON	Correspondance de quartier (Complément) Projet culturel portant sur la vie du quartier à partir de la mobilisation de groupes d'habitants. Traiter de son évolution, de son histoire ... afin de renforcer les sentiments d'appartenance, d'identification des habitants au territoire. Raconter cette histoire en cartes postales puis en affiches tel un cadavre exquis et retranscrire cela dans différentes espaces (publics, visibles...) Délibération n° 2016/2094 : 6 000 €.	2 000			2 000
Total 8^e arrondissement			25 000	0	15 000	10 000

9 ^e Gorge de Loup	QIMEL 39 rue Georges Courteline 69100 VILLEURBANNE	Dialogue d'idées et correspondance Favoriser la mixité sociale, la reconnaissance mutuelle, le débat d'idées, entre habitants au sein du quartier et avec d'autres quartiers, par un vecteur artistique. Accompagner et valoriser la parole et la réflexion d'habitants sur les transformations urbaines de leur quartier et les relations à leur environnement urbain sur le quartier et plus largement la ville. Favoriser la découverte de plusieurs pratiques artistiques comme vecteur d'expression individuelle et collective pour faciliter l'expression de tous.	5 000			5 000
9 ^e St Rambert	MJC SAINT RAMBERT 4 rue Sylvain Simondan 69009 LYON	La Cerisaie Création d'une ceriseraie comme continuité historique et de liens des habitants avec leurs territoires du Vergoin. Deux dessins de plantations qui sculptent le vivant dans le quartier avec les habitants : le premier est un calendrier, avec les douze mois de l'année, et le second est un rang de fruitiers palissés et continu formant des courbes, suivant les chemins et renforçant les connexions. Ce dispositif est un manifeste de la saisonnalité du vivant et de sa fertilité en tout temps. Ce dispositif est un manifeste à la sculpture du vivant. Nous pouvons aussi imaginer une variation saisonale de fructification le long du palissage.	5 000			5 000
9 ^e Duchère	LE LIEN THEATRE - MJC Duchère 237 rue des Erables 69009 LYON	Passages Susciter, par les arts du théâtre, une réflexion comparée et la construction de scènes et de personnages à partir d'improvisations. Calin Blaga, auteur, prendra soin de rebondir sur le propos en convoquant le mythe du Labyrinthe. Il saisira la matière récoltée pour nourrir l'écriture du spectacle. L'objectif est aussi de favoriser l'intégration du public sur scène. Délibération 2016/2271 : 1 200 €	5 000			5 000
Total 9^e arrondissement			15 000	0		15 000
Tout Lyon - Public Jeune	MEDIATONE 16 avenue Guy de Collonge 69130 ECULLY	Rencontre avec les artistes et équipes artistiques (Complément) Aider à l'insertion de jeunes à travers la présentation des métiers de la musique. Redynamisation de parcours de jeunes en difficulté en apportant des pistes de réinsertion. Découverte de lieux et d'univers musicaux. S'inscrivant dans le cadre de l'appel à projet Contrat de Ville / Volet Culture, ce projet s'engage également à prendre en compte des publics prioritaires en menant des actions en faveur d'un public empêché. Faciliter l'accès des jeunes aux filières culturelles, prendre en compte les diversités en favorisant l'accès à tous à la culture et en luttant contre les discriminations. Délibération 2016/2094 : 2 500 €	2 000			2 000
Total Tout Lyon			2 000	0		2 000
Totaux			44 500	2 500	15 000	27 000

Pour mémoire, le montant total des subventions allouées au titre des programmations « Culture » s'établit comme suit :

- au titre de l'année 2015 : 399 900 euros ;
- au titre de l'année 2016 : 374 200 euros ;

(y compris le présent rapport).

Vu les délibérations n° 2015/1606 du 23 novembre 2015 et n° 2016/2094 du 6 juin 2016 ;

Vu ladite convention ;

Vu l'avis du Conseil des 3^e, 7^e, 8^e et 9^e arrondissements ;

Oùï l'avis de la commission Culture, Patrimoine, Droits des Citoyens, Evénements ;

DELIBERE

1. La programmation 2016 complémentaire des actions inscrites au titre du volet culturel de la politique de la ville figurant dans le tableau ci-dessus, est approuvée.

2. Le modèle type de convention d'application devant être signée avec les associations pour lesquelles des conventions ont déjà été signées antérieurement, est approuvé.

3. M. le Maire est autorisé à signer lesdites conventions correspondantes avec les associations concernées.

4. La dépense en résultant, soit **44 500** euros, sera prélevée sur les crédits inscrits au budget de l'exercice en cours comme suit :

a) Pour 29 500 € sur la ligne de crédit 46096 - nature 6574 - fonction 520, après transfert de :

- 2 500 euros à prélever sur la ligne de crédit 41780, nature 6574, fonction 520 ;
- 27 000 euros à prélever sur la ligne de crédit 42652, nature 6574, fonction 30.

b) Pour 15 000 € sur la ligne de crédit 41783 – nature 65737 – fonction 520, après transfert du même montant de la ligne de crédit 85459 - nature 657364 - fonction 30.

(Et ont signé les membres présents)

Pour extrait conforme,

Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

Georges KEPENEKIAN